

23 tonnes de compost distribuées aux particuliers à la station d'épuration de Carpentras



Les 21 et 22 mars une opération de distribution de compost en vrac avait lieu à la station d'épuration Marignane de Carpentras à destination des habitants de 5 communes.

L'initiative a concerné 106 visiteurs pour 23 tonnes de compost, soit une moyenne de 217kg par personne. Organisée par le <u>Syndicat Rhône Ventoux</u> (en charge des eaux), la Ville de <u>Carpentras</u> et l'entreprise <u>Suez</u> (gestionnaire de la station), l'action découlait d'un processus de valorisation des boues d'épuration dans le cadre d'une démarche de développement durable. Elle s'adressait aux habitants des 5 communes rattachées à la station Marignane (Carpentras, Mazan, Saint-Pierre-de-Vassols, Modène et Crillon-le-Brave) qui traite également les effluents des activités industrielles locales alentours.

Appelé 'compost normalisé NFU 44095', ce produit est issu du traitement des déchets d'une station d'épuration. Il répond à des <u>normes spécifiques sur les matières d'intérêt agronomique</u>. Passant du statut de déchet organique à celui de fertilisant, le compost normalisé concerne tant les terres agricoles que les



jardins et potagers des particuliers. Pareil au fonctionnement du terreau, le compost normalisé doit être mélangé avec 5 fois plus de volumes de terre.

En 2024, la station d'épuration Marignane de Carpentras a produit 3 590 tonnes de boues brutes pour les 75 000 habitants concernés. En dehors de cette opération gratuite et ponctuelle s'adressant aux particuliers demandeurs, les tonnes de boues, si elles sont conformes, se réutilisent notamment dans le cadre agricole pour faire de l'engrais fin ou servir de combustible.

Amy Rouméjon Cros



Crédit : Suez

Le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse lance sa station d'épuration avec une réutilisation durable de l'énergie

12 décembre 2025 |



Ecrit par le 12 décembre 2025



La communauté de Communes <u>Pays des Sorgues Monts de Vaucluse</u> (CCPSMV) et <u>Véolia</u> ont annoncé conjointement le lancement du projet ECOLO-STEP qui a pour objectif la mise en place d'un nouveau modèle de station d'épuration plus durable et écologique. Un projet mis sur pied grâce notamment à l'<u>Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse</u> qui a financé à hauteur de 70% au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Eau et Climat ».

Le lancement du projet ECOLO-STEP, qui consiste à l'installation d'une nouvelle station d'épuration, plus écologique et vertueuse sur la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, a été rendue officielle. Le démarrage des opérations est prévu fin 2024 et la mise en place de ce projet a un cout total de 1,8 million d'euros dont 70% ont été pris en charge par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Cette innovation qui a été rendue possible par l'agence Véolia et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse doit permettre de répondre aux enjeux liés à l'eau et à l'énergie tout en améliorant la défense du territoire face au changement climatique en réduisant son niveau de dépendance énergétique.

Un projet qui répond à plusieurs enjeux d'avenir

Face aux épisodes de sécheresse qui sont emmenés à se perpétuer, une solution devait être apportée afin de faire face à cette problématique majeure pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable du territoire et la préservation du cadre de vie qui est un enjeu d'avenir pour les Sorques.



Avec le projet ECOLO-STEP, qui impliquera à la fois la station d'épuration de L'Isle-sur-la-Sorgue et celle de l'industriel Rousselot, la CCPSMV a pour but de réduire son empreinte environnementale et son niveau de dépendance via 2 solutions : une utilisation de ressources alternatives afin de réduire les pressions sur les ressources en eau et les milieux aquatiques ainsi qu'une utilisation d'énergies renouvelables pour réduire fortement ses émissions de CO2.

Selon <u>Pierre Gonzalvez</u>, Maire de l'Isle sur la Sorgue et Président de la CCPSMV, ce projet constitue un enjeu d'avenir important. "Dans ce contexte, il est nécessaire d'agir rapidement et de changer de paradigme, en considérant que les 'impacts' d'aujourd'hui constituent les 'ressources' de demain. »

Réduire les pressions sur les ressources en eau

La possibilité de réutilisation d'une partie des eaux usées traitées de la station d'épuration de L'Isle-surla-Sorgue permettra de disposer d'une ressource alternative et renouvelable pour répondre aux usages ne nécessitant pas une qualité d'eau potable, et ainsi de diminuer les prélèvements sur les ressources souterraines.

Réduire la dépendance énergétique du territoire

Le projet ECOLO-STEP permettra également d'adapter les équipements de collecte et de relevage des rejets des stations d'épuration de l'Isle-sur-la-Sorgue et de l'entreprise Rousselot pour alimenter un futur réseau de chaleur. Cette initiative a pour objectif de réduire significativement l'empreinte carbone de la collectivité, tout en améliorant la qualité des rejets dans la Sorgue.

Le projet comprendra aussi la création d'une installation photovoltaïque en autoconsommation pour réduire la consommation électrique de la station d'épuration de l'Isle-sur-la-Sorgue avec un taux d'autoproduction prévisionnel de plus de 23 %. Cette mesure contribuera à réduire l'empreinte carbone du territoire et à améliorer son autonomie énergétique.

Améliorer la qualité des milieux naturels et favoriser la biodiversité

Le projet ECOLO-STEP comprendra enfin la création d'une zone végétalisée afin de favoriser la biodiversité et participer au piégeage du CO2. Cette initiative contribuera aussi à l'amélioration du cadre de vie des citoyens en offrant un aménagement paysager propice à la promenade.

Selon <u>Olivier Campos</u>, directeur Veolia Eau Provence Alpes, « Veolia est un acteur engagé dans la gestion optimisée des ressources. Nous sommes fiers de contribuer aux côtés de la CCPSMV à ce projet global d'économie circulaire et d'adaptation du territoire au changement climatique."



Ventoux : le Mont Serein se dote d'une nouvelle station d'épuration



La nouvelle station d'épuration du Mont Serein vient d'être inaugurée. Elle a été créée suite à une mise en demeure émise par les services de l'Etat en 2019. Les chalets de la station étaient en assainissement autonome et les rejets des fosses septiques étaient collectés dans un réseau qui s'évacuait sans traitement au niveau du Grand Vallat du Rieu Froid.

La nouvelle station d'épuration du Mont Serein, répondant aux normes environnementales, a une capacité équivalente à 200 habitants. Une vingtaine de chalets pourront s'y raccorder. Le tourisme impliquant des variations de débit et de charge, il est prévu une infiltration de l'eau traitée jusqu'à



15m³/h de débit. Au-delà de ce débit, l'eau traitée sera évacuée par pompage vers le Grand Vallat. Le traitement est composé d'un dégrillage, d'un décanteur/digesteur, d'un biodisque et d'un lit d'infiltration de l'eau traitée.

Les travaux, dont le coût s'est élevé à 850 000€, ont été réalisés dans le respect de l'environnement, afin de ne pas perturber perturber la vipère d'Orsini et le Sphynx de l'Epilobe qui sont deux espèces protégées et présentes au Mont Serein. Le personnel du chantier a été hébergé sur place afin de limiter l'impact environnemental et l'empreinte carbone.

Pour l'inauguration, les élèves des classes de l'école de Beaumont-du-Ventoux ont pu visiter la station d'épuration pour comprendre son fonctionnement et mieux appréhender le contexte environnemental et les mesures particulières mises en place durant ces travaux. Les enfants ont également participé à la plantation d'essences locales en compensation des travaux effectués. Le <u>Syndicat Rhône Ventoux</u> s'engage à sensibiliser les jeunes à la connaissance des enjeux de l'eau et à la préservation de l'environnement.

V.A.

La Roque-sur-Pernes : les enfants participent à un projet éducatif sur l'assainissement

12 décembre 2025 |



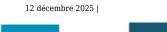
Ecrit par le 12 décembre 2025



Après avoir visité la station d'épuration (STEP) de la Roque-sur-Pernes en juin dernier, les élèves ont découvert celle de Carpentras la semaine dernière grâce au **Syndicat Rhône-Ventoux**.

A la Roque-sur-Pernes, la classe de CE2, CM1, CM2 de Quentin Rouvière participe à un projet pédagogique en collaboration avec le syndicat Rhône Ventoux. L'objectif du projet est de permettre aux élèves de participer à la réalisation de la nouvelle station d'épuration du village, de la phase projet jusqu'à son aboutissement. Ce programme éducatif les amène à comprendre le cycle de l'eau, à découvrir les étapes de l'épuration des eaux usées et à mesurer l'impact d'une station d'épuration sur la protection du milieu naturel et de la biodiversité.

Ainsi, après avoir visité la station d'épuration (STEP) de la Roque-sur-Pernes en juin dernier, les élèves ont découvert la station d'épuration de Carpentras la semaine dernière. Cette visite, menée par Suez, le délégataire du service assainissement, a été l'occasion de rappeler aux enfants les différentes étapes du traitement des eaux usées avant d'être rendues au milieu naturel ainsi que les bonnes pratiques et écogestes à adopter pour réduire la pollution des eaux usées et permettre une bonne gestion de celles-ci sur la STEP.





A travers la visite de ce nouvel ouvrage, les élèves ont pu se rendre compte que le dimensionnement des stations d'épuration et leurs procédés peuvent être différents d'une commune à l'autre.

Avec ce type d'actions, le syndicat Rhône Ventoux et Suez jouent le rôle d'acteurs pédagogiques du territoire. La sensibilisation des plus jeunes sur ces sujets est primordiale pour développer la capacité d'agir nécessaire afin de répondre aux enjeux de la ressource, aujourd'hui et demain.

J.R.